



## Augmentation de loyer par ma propriétaire

Par **Naty88**, le **02/03/2012** à **15:51**

Bonjour,

Ma propriétaire veut augmenter mon loyer qui passerait de 250 euros à 400 euros!! En a t elle le droit?

De plus je n ai jamais signé de bail avec elle! Je lui ai quand même versée une caution de 250 euros. Tout ça car le compteur d eau intérieure a lâché à cause de sa vétuste et que cela lui a coûté 100 euros!

Merci pour votre aide

Bonne fin de journée

Par **cocotte1003**, le **02/03/2012** à **17:33**

Bonjour, non votre bailleur ne fait pas ce qu'il veut. Vous n'avez pas un bail écrit mais si vous êtes en mesure de prouver que vous y habitez (facture électricité, paiement loyer....) vous avez un bail oral qui est strictement la même chose que celui écrit donc votre bailleur doit s'en tenir aux augmentations légales,. Contactez l'ADIL de votre secteur si votre propriétaire ne veut pas entendre raison, cordialement

Par **Naty88**, le **02/03/2012** à **21:13**

Merci beaucoup pour votre réponse! C est sympa! Bonne soiree